

Au cours de l'année scolaire 1959-1960, 972 élèves-officiers étaient inscrits aux collèges militaires, soit 431 au Collège militaire royal, 178 à "Royal Roads" et 363 au Collège militaire royal de Saint-Jean. Sur le total, 192 s'étaient enrôlés dans la Marine, 365 dans l'Armée et 415 dans l'Aviation royale du Canada.

Collèges d'état-major.—Le Collège d'état-major de l'Armée canadienne à Kingston (Ont.) forme des officiers en vue d'emplois d'état-major en temps de paix et en temps de guerre. Le cours dure 21 mois et de nouveaux élèves y sont admis tous les deux ans. Bien que la plupart des élèves soient des officiers de l'Armée canadienne, les deux autres Armes du Canada ainsi que les forces militaires d'autres pays du Commonwealth et de l'OTAN envoient aussi des officiers à ces cours. Le programme de formation comporte l'étude de précis et d'ouvrages de références, des séances de démonstration, des conférences, ainsi que des exercices à l'intérieur et en plein air. La plupart de ces travaux sont faits par équipes, chacune étant placée sous l'autorité d'un membre du corps professoral. On insiste à la fois sur le travail individuel et sur le travail en groupe. Outre les cours qui portent sur des sujets purement militaires, comme l'étude des tactiques nouvelles, le programme comprend l'étude des mesures de survie nationale, la recherche et le perfectionnement, les affaires mondiales, ainsi que des conférences données par des invités de marque.

Le Collège de la défense nationale, à Kingston (Ont.), inauguré le 5 janvier 1948, est un collège supérieur où est donné, chaque année, un cours de onze mois sur les aspects économiques, politiques et militaires de la défense du Canada. Ce cours est suivi par des officiers supérieurs de l'Armée, par des fonctionnaires de l'État attachés aux forces armées, par des fonctionnaires de divers ministères et par quelques représentants de l'industrie. Il comporte une série complète de conférences données par d'éminents spécialistes en divers domaines venant du Canada, des États-Unis, du Royaume-Uni et d'ailleurs.

Le Collège organise en outre des voyages et des visites dans certaines régions du Canada, des États-Unis, de l'Europe et du Moyen-Orient, afin de permettre aux étudiants de mieux se renseigner encore sur les conditions de vie et sur les influences qui s'exercent tant dans leur propre pays qu'à l'étranger. Ce cours, donné pour la treizième fois, de septembre 1959 à juillet 1960, a été suivi par 30 élèves, dont trois de la Marine royale du Canada, quatre de l'Armée canadienne, quatre de l'Aviation royale du Canada, deux du Conseil de recherches pour la défense, un du ministère des Affaires extérieures, et un de chacun des ministères suivants: Défense nationale, Transports, Revenu national, Nord canadien; la Gendarmerie royale du Canada, la Commission de contrôle de l'énergie atomique, la *British American Oil Company* et l'*Imperial Oil Company* avaient délégué chacun un élève. Quant aux étudiants venant de l'étranger, il y avait un représentant de chacun des organismes suivants: la Marine royale, l'Armée britannique, l'Aviation royale, le ministère des Affaires extérieures du Royaume-Uni, la Marine des États-Unis, l'Armée des États-Unis, l'Aviation des États-Unis et le Département d'État des États-Unis.

Le Collège d'état-major de l'Aviation royale du Canada, situé à Armour Heights, à Toronto (Ont.), est un collège permanent dont la mission consiste à former des officiers en vue d'emplois d'état-major dans l'Aviation. Le programme de ce collège a pour objet de donner aux officiers, dont le grade est normalement celui de commandant d'escadre ou de chef d'escadrille, la formation supérieure qu'exigent leurs fonctions actuelles et les postes supérieurs qu'ils sont appelés à remplir. Le personnel enseignant est formé d'officiers de l'Aviation royale du Canada et, sur une base d'échange, d'un officier de la Marine royale du Canada, de l'Armée canadienne et de l'Aviation royale. Le groupe des étudiants comprend, outre les officiers de l'Aviation royale du Canada, huit officiers de la Marine royale du Canada et un ou deux officiers de l'Armée canadienne, de l'Aviation royale et des forces aériennes des États-Unis. Le cours a pour objet d'enseigner aux étudiants à penser logiquement et à s'exprimer avec précision, tant oralement que par écrit. Il vise également à leur faire mieux connaître leur Arme et l'emploi des forces aériennes, et à les